

MI·ROTERODA
TO·DVREERO·AD
IEM·DELINIATA·

TA·ΣΥΓΓΡΑΜ
A·ΔΕΙΕΙ

XVI·

DA





De Charles Quint à Philippe II

Conceptions changeantes de la fonction princière

Monique Weis

La pensée politique dédiée aux fonctions du prince et/ou de l'empereur a produit beaucoup d'œuvres plus ou moins mémorables à la Renaissance. Certaines ont directement inspiré les politiques de Charles Quint, puis de son fils Philippe II, notamment par leurs déclinaisons des notions de chrétienté et d'universalité¹. Leur évocation sert de point de départ à cette réflexion, qui s'interrogera ensuite sur la mise en pratique de ces idées par les deux monarques Habsbourg et leurs entourages respectifs. Marquées par de profonds changements politiques et religieux, les années de transition entre la fin du règne de Charles Quint et les premières années du règne de Philippe II voient aussi les conceptions de la fonction princière/impériale évoluer, s'adapter voire se réinventer.

L'héritage humaniste et sa mise en œuvre

Les visions habsbourgeoises du bon prince présentent des points communs tout au long du XVI^e siècle, notamment dans les Pays-Bas et les autres territoires bourguignons. L'héritage humaniste septentrional, incarné surtout par l'œuvre d'Érasme de Rotterdam, est le

¹ Crémoux & Fournel 2010.



III. 77 • Albrecht Dürer, *Portrait d'Érasme de Rotterdam*, 1526
Londres, Victoria and Albert Museum, E.4621-1910.

socle commun de références qui assure une continuité en esprit entre l'empereur et son fils. Inspiré de modèles bibliques et d'écrits antiques, *L'Éducation du prince chrétien* (ou *l'art de gouverner*), rédigé par Érasme en 1516 (Cat. 38), peut-être qualifié d'anti-Machiavel par excellence². L'idée centrale de ce traité dédié au jeune Charles Quint consiste en effet à affirmer que le prince, s'il ne veut pas devenir un tyran, doit gouverner pour le bien général et non pas pour le sien propre. En découle notamment la condamnation sans appel de toute forme de guerre, tant interne qu'externe. Le pacifisme érasmien rompt ainsi avec les notions antique et médiévale de gloire, respectivement d'honneur, au champ de bataille. Cette vision idéalisée du prince chrétien sert évidemment plus de balise morale que de carnet de route réel au guerrier infatigable que l'empereur est et reste tout au long de son règne.

Les principes philosophiques et spirituels de l'humanisme sont repris, développés et surtout adaptés par les précepteurs de

Charles Quint et, plus tard, par ceux du futur Philippe II. Les gouvernantes générales Marguerite d'Autriche et Marie de Hongrie sont guidées par des conseillers de premier rang comme le chancelier Gattinara. Cet Italien d'origine sert l'empereur à partir de 1518, marquant de son empreinte toute la politique caroline des premières décennies³. Il s'attèle à traduire l'idéalisme humaniste en stratégies politiques bien plus réalistes, fort éloignées du pacifisme érasmien. La notion de «monarchie universelle», que Gattinara met au centre de ses efforts de pensée et d'action, renvoie à celle de *Dominium Mundi*, de règne sur le monde dans son entièreté. La «paix universelle» reste le but ultime d'un pouvoir impérial qui renoue ainsi avec l'idée de la *pax romana*, la paix interne de l'Empire romain garantie par l'empereur. Mais cette utopie sert avant tout à enraciner la pensée de la souveraineté princière dans l'idée centrale d'universalité. Charles Quint endosse celle-ci sous l'égide de la religion catholique, le principal adversaire étant l'Empire ottoman, «le Turc», l'ennemi commun de toute la chrétienté. L'empereur se voit investi d'une forme de messianisme chrétien, une conception qui se réalise pleinement après la mort de Gattinara, dans les années 1530 et 1540.

² Érasme 1516, éd. par Saladin 2024; Roger 2023.

³ D'Amico 2012 et 2022; Duviols & Molinié-Bertrand 2001.

À la même époque apparaissent les failles qui vont finir par miner l'édifice conceptuel et spirituel de la «monarchie universelle». Tout d'abord, Charles Quint n'est pas le seul monarque à se réclamer de l'héritage impérial séculaire, de l'importante notion de *translatio imperii* (transmission de l'empire). Les rivalités entre princes chrétiens pour endosser cette mission se font de plus en plus aiguës, annonçant les fortes tensions, y compris idéologiques, entre empires coloniaux européens pendant les siècles suivants. Les conflits des Habsbourg avec les rois de France s'en nourrissent et les exacerbent dès la première moitié du xvi^e siècle. François I^{er} et ses successeurs se présentent eux aussi en dignes héritiers de César, Alexandre, Clovis et Charlemagne ; ils revendiquent, comme l'empereur Habsbourg en titre, le droit à la «monarchie universelle», encore et toujours au nom de la défense de la foi chrétienne⁴. D'autres limites du programme politique élaboré par Gattinara et son entourage se manifestent pendant les dernières années du règne de Charles Quint. Elles sont de nature politique et religieuse, liées tant à de pressantes questions de gouvernement qu'à de profondes transformations culturelles. Les adaptations que requiert cette période de transition marquent la vision de la fonction princière telle qu'elle s'élabore pendant les premières années du règne de Philippe II⁵.

Du bon prince chrétien au monarque catholique

Après 1555, le pouvoir royal du Habsbourg d'Espagne n'est plus officiellement ancré dans l'héritage de la dignité impériale au sens immédiat du terme. En effet, l'abdication de Charles Quint amène la division de ses possessions en deux parties, deux blocs distincts : d'un côté, le Saint Empire autour des possessions historiques en Autriche, en Bohême et en Hongrie ; de l'autre côté, les royaumes espagnols et les territoires bourguignons, parmi lesquels les Pays-Bas. Dès lors, Ferdinand I^{er} et Philippe II sont tous deux les héritiers de «l'empereur dont le monde s'est brisé»⁶. Charles Quint a toutefois préparé cette scission entre les branches habsbourgeoises en essayant de préserver l'harmonie et de cimenter l'entente pour les siècles à venir⁷.

Mais les territoires de son héritage sont aussi divisés religieusement, malgré les nombreuses tentatives d'extirper le protestantisme et de vaincre ses adeptes. La donne change entre la victoire de Mühlberg de 1547, une défaite fulgurante infligée aux princes protestants allemands, et le traité de Passau de 1552 qui rétablit la paix dans le Saint Empire au détriment de l'unité confessionnelle⁸. Charles Quint laisse à son frère Ferdinand la tâche ingrate de négocier et de signer la Paix d'Augsbourg qui reconnaît le luthéranisme et instaure un fragile équilibre biconfessionnel en Empire. Quant aux XVII Provinces, elles n'échappent pas aux troubles de religion, malgré la politique de répression mise en place par Charles Quint que son successeur fait appliquer avec rigueur. À l'aube du long conflit connu sous le nom de Révolte des Pays-Bas, qui se solde à la fin du xvi^e siècle par la perte des provinces septentrionales, les Habsbourg ont perdu la mainmise sur la chrétienté réputée une et indivisible. Leurs prétentions à incarner la «monarchie universelle» s'en trouvent affaiblies.

En parallèle, et de manière paradoxale, les ambitions de pouvoir de Philippe II prennent des allures mondiales d'un type nouveau. Depuis le début du xvi^e siècle, le monde dominé par les Habsbourg a changé de manière irrémédiable. Le roi



III. 78 • Frans van Bleyswijck, *Portrait de Mercurino Arborio de Gattinara*

Tiré de Daniel Gerdes, *Introductio in historiam Evangelii seculo XVI. passim per Europæam renovati doctrinaeque reformatæ...*, Groningue, Hajo Spandaw et H.W. Rump, 1744, p. 195
Besançon, Bibliothèque municipale de Besançon, ESTFC.1848.

⁴ Haran 2000.

⁵ Pagden 1995.

⁶ Schilling 2020.

⁷ Les Pays-Bas et la Franche-Comté, constitués en Cercle de Bourgogne, préservent ainsi des liens constitutionnels avec le Saint Empire en vertu de la Transaction d'Augsbourg de 1548. Voir la contribution de M. Weis et J.-M. Cauchies, p. 137.

⁸ Chaix 2022.

⁹ Pagden 1995.

¹⁰ Parker 1998.

¹¹ Soen 2019.

¹² Voir la contribution de G. Janssens, p. 67.

d'Espagne est désormais à la tête d'un empire colonial qui s'étend sur tout l'univers, des Amériques au Pacifique. L'affirmation de la puissance espagnole se poursuit d'ailleurs, avec des hauts et des bas, jusqu'au début du XVIII^e siècle⁹. Mais à partir de la fin du XVI^e siècle, alors qu'elle intègre les possessions portugaises, elle doit coexister avec d'autres empires coloniaux, celui de la France, rivale de toujours, et ceux des ennemis protestants, Angleterre puis Provinces-Unies. Le combat pour la foi se mène alors partout, y compris dans les colonies.

Au milieu du XVI^e siècle cependant, pendant la période de transition entre Charles Quint et son fils, l'Espagne règne toujours en maître absolu grâce à son empire colonial aux richesses immenses. Philippe II ne peut certes plus prétendre au titre impérial et à la mission historique qui l'accompagne, mais, contrairement à celui de son oncle Ferdinand I^{er}, son pouvoir prend à cette époque des dimensions réellement universelles. La fonction impériale a changé de visage et les discours qui servent à la légitimer doivent évidemment s'adapter. Philippe II et ses successeurs se présentent surtout comme des monarques catholiques qui, avec l'aide de nouveaux ordres religieux, notamment les jésuites, diffusent et défendent la foi chrétienne et l'Église romaine aux quatre coins de l'univers. La notion de « monarchie universelle » se redéfinit ainsi à l'aune des réalités religieuses et coloniales du début de l'époque moderne.

Or, ces nouvelles conceptions du pouvoir impérial se heurtent à des obstacles pratiques, liés au problème insurmontable des distances géographiques mais aussi à la grande hétérogénéité des colonies. Les dimensions très étendues de l'empire espagnol posent des défis énormes en termes de gestion des territoires et de contrôle des populations. Comment administrer de manière efficace toutes ces possessions si différentes et si éloignées ? Philippe II y répond en multipliant et en optimisant les rouages bureaucratiques dans le cadre d'une « grande stratégie » aux priorités souvent concurrentes¹⁰. Sous son règne, la fonction royale/impériale s'exerce aussi et surtout grâce à la maîtrise de l'information au sens large, c'est-à-dire de tous les savoirs nécessaires au bon gouvernement de la monarchie composite et de ses différentes parties¹¹. Cette vision nouvelle du pouvoir princier est moins ancrée dans la théorie politique que présente dans de volumineuses archives, témoins de l'empire réinventé du « roi de papier »¹².

